



Adhésion annuelle

2022 / 2023

Tarifs d'adhésion (en euros) *

Cocher le tarif correspondant à votre structure

- Écoles / Associations sans salariés 36 €
- Collèges, Lycées / Associations avec salariés 62 €
- Collectivités Territoriales
- moins de 3 000 habitants 51 €
- 3 001 à 10 000 habitants 93 €
- 10 001 à 50 000 habitants 155 €
- 50 000 et plus 206 €
- Structures administratives publiques (GIP, EPIC...) 103 €
- Particuliers 24 €

Pour les adhérents OCCE du Maine-et-Loire et de la Vendée, contactez l'office de votre territoire afin de bénéficier du tarif réduit (accord avec l'OCCE).

* association non assujettie à la TVA (article 261,7-1 du CGI) / tarifs votés en Assemblée générale du 7 juin 2022

Informations de contact

Nom de la structure :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Responsable de la structure (signataire des conventions) :

Fonction :

Personne contact pour les échanges avec Terre des Sciences :

Fonction :

Téléphone : Mail :

Règlement par chèque à l'ordre de Terre des Sciences ou par virement bancaire :

BPGO ANGERS GRAND MAINE

IBAN : FR76 1380 7008 0136 0193 9017 293

BIC : CCBPFRPPNAN

SIRET : 390 493 104 00041

APE : 9499Z

Une facture vous sera adressée à cette adresse @mail :

Souhaitez-vous recevoir notre lettre d'information électronique ?* *: oui non

Si oui, merci d'indiquer votre adresse @mail :

**Envoi d'informations (environ un mail / mois) via une liste de diffusion informatique. Conformément à l'art. 27 de la loi N°78-17 du 06-01-78, vous avez un droit d'accès et de rectification des informations communiquées. Ces informations ne sont transmises à aucun organisme extérieur.

Fait le : À :

Cachet et signature

Merci d'envoyer votre coupon d'adhésion à :
Terre des Sciences - Bâtiment La Passerelle
2 rue Joseph Lakanal - 49045 Angers cedex 01
ou par email à adhesion@terre-des-sciences.fr

version du 18 juillet 2022